



Projet AMIS – Accompagnement, Mobilité, Insertion & Sensibilisation

Objet :

Étude sur le profil des femmes migrantes et l'évaluation de la prise en charge des migrants de retour

Lieu de réalisation : Conakry, Kindia, Forécariah, Boké, Koundara, Mamou, Labé, Kankan, Siguiri – Guinée

Projet mis en œuvre conjointement par Enabel (Lead) et Expertise France en étroite collaboration avec la DGGE, sur le financement de l'Union européenne et du Ministère Français de l'Europe et des Affaires Etrangères

Etude sur le profil des femmes migrantes et l'évaluation de la prise en charge des migrants de retour

Termes de références

1. Le projet AMIS

La Guinée, historiquement marquée par la mobilité humaine héritée des pratiques anciennes de ses communautés d'éleveurs et de commerçants, est aujourd'hui un pays d'émigration. La migration guinéenne est devenue principalement économique, surtout parmi les jeunes. La majorité migre vers l'Afrique de l'Ouest, mais l'Europe a émergé comme une destination importante dès les années 2000. Le phénomène de la migration irrégulière demeure une préoccupation. Elle implique aussi de retours qui prennent plusieurs formes. La plupart des retours sont spontanés, souvent pour des raisons personnelles, familiales ou professionnelles, avec aussi des opérations de rapatriement suscitées par les pays d'accueil, de transit et/ou le pays d'origine. Ainsi, le Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens établis à l'Etranger (MAEIAGE), chargé de la coordination de la gouvernance migratoire en République de Guinée avec l'appui des partenaires, a depuis septembre 2021, facilité le retour de près de 28.000 migrants dont la majorité d'entre eux était en situation difficile en Algérie, au Maroc, au Niger, en Tunisie, en Libye, en Egypte, en Mauritanie et dans des pays européens. Cependant, malgré les interventions des partenaires techniques et financiers, les mouvements de retour, l'assistance post-retour et la lutte contre la migration irrégulière et la Traite des êtres humains (TEH) restent limités au regard de l'ampleur du phénomène.

Pour répondre à ces différents enjeux, la République de Guinée a développé la Politique Migratoire de Guinée (PMG) dans le but d'assurer une gestion de la migration telle que promue par le Pacte Mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Adoptée en septembre 2021, celle-ci est pilotée par le MAEIAGE, à travers la Direction Générale des Guinéens de l'Étranger (DGGE). C'est dans ce contexte que le projet AMIS (Accompagnement, Mobilité, Insertion & Sensibilisation) a été élaboré et financé par l'Union européenne. Il vise à améliorer la gestion de la migration à travers une meilleure coordination des acteurs en charge de la mise en œuvre de la PMG, le partage d'informations sur les opportunités de migration régulière, une réintégration durable des personnes migrantes de retour (PMR) prenant en compte les jeunes, les femmes et les personnes vivant avec un handicap, la prévention et la sensibilisation sur les risques de la migration irrégulière et la lutte contre la TEH.

2. Contexte

La composante II du projet vise à renforcer les capacités de la DGGE pour une meilleure gouvernance des questions migratoires et une mise en œuvre de la PMG. Ce renforcement passe par la réalisation d'études sur le secteur de la migration en Guinée. Celles-ci contribueront à mettre à niveau les capacités d'analyse des acteurs guinéens pour qu'ils soient ainsi en mesure de mieux appréhender les grands enjeux du secteur et de définir des priorités d'intervention plus cohérentes par rapport à la réalité de leurs territoires.

Si l'opportunité de réaliser ces études et le choix de leur périmètre pourront être discutés au sein du Cadre de Concertation National sur les Migrations (CCNM), elles seront systématiquement restituées dans ce cadre de manière à assurer une diffusion élargie des connaissances et permettre de discuter des recommandations afin d'envisager des améliorations et des innovations dans les pratiques conduites qui se traduiront par la suite dans les différents documents de planification produits avec l'appui du projet. Par ailleurs, chaque étude fera l'objet d'une publication élargie dans le but d'enrichir le savoir collectif et de promouvoir des collaborations plus étroites entre parties prenantes.

3. Objectif général

L'objectif général est de produire une analyse stratégique et genrée de la migration en Guinée, explorant l'aspect genre de la question migratoire (causes, réalités, conséquences, implications) et en examinant les dispositifs de retour à l'échelle des territoires (étatiques et non étatiques), les profils et besoins spécifiques des migrantes, et les leviers institutionnels à renforcer et les différents services à améliorer. À travers cette étude comportant deux volets, l'un portant sur le profil des migrantes et le second portant sur l'évaluation de la prise en charge des migrants de retour dans les 9 localités des BAOS, le projet AMIS entend orienter la transformation des politiques migratoires vers plus d'inclusivité, d'efficacité et d'ancrage territorial.

Cette étude sera réalisée pour :

- 1°) Approfondir la compréhension des enjeux structurels du secteur de la migration, en identifiant les lacunes, les obstacles, les bonnes pratiques et les besoins différenciés des migrants et des migrantes de retour, à travers entre autres une cartographie des différents parcours et des différents services proposés selon les typologies des migrants
- 2°) Produire des connaissances actualisées et contextualisées sur les dynamiques migratoires en Guinée, en mettant en lumière les réalités différenciées selon le genre, le type de retour et les parcours migratoires ;
- 3°) Alimenter la réflexion et orienter la prise de décisions sur la structuration stratégique et le contenu des politiques publiques à renforcer ou développer ;
- 4°) Guider et faciliter une mise en œuvre participative et inclusive du projet orientée vers les besoins et priorités des bénéficiaires.

4. Objectifs spécifiques

4.1. Objectif spécifique 1 : Mener une étude sur le profil des migrantes (volet 1)

4.1.1. Contexte

Cette section pose les bases contextuelles nécessaires pour comprendre les enjeux spécifiques liés à la migration féminine en Guinée.

La féminisation de la migration est une réalité. A titre d'exemple, en Guinée, 45% des personnes observées au suivi des flux de population¹ sont des femmes.

Les aspirations migratoires sont aussi élevées pour les femmes que pour les hommes, mais les hommes et les femmes ne migrent pas de la même manière. L'impact du genre sur la migration peut avoir plusieurs dimensions. Les hommes et les femmes peuvent partir en nombre différent, vers des destinations différentes ou de manière différente, par exemple. Ces différences sont

¹ En Guinée, 45% des personnes observées au suivi des flux de population (Flow Monitoring point FMP) sont des femmes.

déterminées par les normes locales en matière de genre au sein d'une communauté. Selon l'étude Mignex², dans certaines régions de la Guinée, les femmes ont souvent exprimé leur frustration quant aux relations entre les sexes et à la lourde charge économique qu'elles portent. C'est l'une des raisons pour lesquelles les femmes ont tendance à être plus optimistes à l'égard de la migration internationale : elles la considèrent comme un moyen d'améliorer les conditions de vie, soit pour elles-mêmes, soit pour leurs enfants. A l'inverse, dans d'autres régions, les femmes ont déclaré qu'il valait mieux rester, ce qui montre l'impact profond que les normes locales de genre peuvent avoir sur la dynamique migratoire.

Comme le rappelle le profil migratoire établi par l'OIM, en Afrique de l'Ouest, les femmes tendent aujourd'hui davantage à migrer de façon indépendante pour répondre à leurs propres besoins économiques, et non plus simplement pour rejoindre un mari ou un autre membre de leur famille. Cette féminisation de la migration aux fins d'emploi peut être mise en relation avec l'augmentation de la demande dans les pays développés dans le secteur des services à domicile, services infirmiers et autres professions traditionnellement davantage occupées par des femmes.

Pourtant, la féminisation de la migration ne s'est toutefois pas accompagnée de politiques qui tiendraient compte des difficultés particulières rencontrées par les femmes migrantes : accès au marché du travail, qualifications professionnelles, exploitation financière, précarisation et non-paiement des salaires, enfants à charge, mauvaises conditions de travail et de vie, discriminations culturelles au sein de la communauté d'origine, restriction en matière de mobilité, maltraitance diverses (violences physiques et sexuelles, émotionnelles, psychologiques, verbales, abus et exploitations), accès restreint aux services de santé sexuelle et reproductive.

Le genre façonne également les risques vécus lors des parcours migratoires. Ainsi, les femmes sont plus vulnérables que les hommes avant, pendant et après leur migration aussi bien en termes de sécurité, de besoins psychologiques et d'accès aux services et aux droits. Néanmoins, les migrants de retour, indépendamment de leur sexe, présentent souvent des profils de vulnérabilité nécessitant un processus de réintégration associé à une prise en charge psychosociale spécifique. Par ailleurs, le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM) recommande que les dispositions en matière de retour tiennent compte des spécificités de genre en accord avec les protections particulières prévues pour les femmes et les enfants par le droit international. La planification de la réintégration doit donc tenir compte des particularités des femmes et des enfants, comme le prévoient les différents instruments internationaux et régionaux. D'ailleurs, certains observateurs soulignent la sous-représentation des femmes dans les programmes offrant des alternatives d'emploi à la migration alors que la plupart des efforts sont adaptés aux hommes, les femmes ayant beaucoup moins d'options, ce qui conduit certaines d'entre elles à émigrer et d'autres à se marier très jeunes³.

De plus, les femmes migrantes peuvent faire face à des formes de discrimination multiples et croisées. A titre d'exemple, les femmes migrantes de retour sont particulièrement stigmatisées quand elles reviennent avec des jeunes enfants car elles sont soupçonnées de prostitution. Par ailleurs, si la migration peut être un facteur d'épanouissement personnel pour les femmes, le départ sur les routes migratoires irrégulières est souvent synonyme de dangers. Ainsi, selon l'OIM, 5 à 10% des femmes migrantes de retour en Guinée auraient subi une forme

² Botta, E. Abdoulaye, S. Hagen-Zanker, J. Murray, H. (2022) Migration and development dynamics in Boffa, Guinea, 2022. MIGNEX Case Study Brief. Oslo: Peace Research Institute Oslo.

³Idem.

d'exploitation au cours de leur parcours, un nombre substantiel courant le risque d'être exposées à la traite des personnes. En effet, comme l'explique le profil migratoire de l'OIM, beaucoup de Guinéennes sont victimes de la traite dans des pays voisins d'Afrique de l'Ouest, d'Europe, du Moyen-Orient et des États Unis à des fins de travail domestique et de travail forcé du sexe par l'action de réseaux spécifiques de trafiquants.

4.1.2. L'étude

Le premier volet de l'étude devra détailler le profil des femmes migrantes dont on sait qu'elles connaissent des niveaux de vulnérabilités importants. A cet effet, la migration constitue un domaine qui interpelle avec force la protection des droits des personnes vulnérables et notamment les femmes qui se trouvent exposées à des situations risquées pour elles-mêmes comme pour leurs enfants. Or la question du genre est assez peu abordée dans la PMG. Cette étude permettra donc de récolter des données et des connaissances pour renforcer les capacités des acteurs sur la thématique du secteur migratoire en Guinée.

Cette partie de l'étude veillera à dresser premièrement le profil et les typologies de femmes migrantes guinéennes parties ou de retour, à lister les vulnérabilités selon les typologies et à montrer comment les services de prises en charge sur le terrain intègrent ou non ces vulnérabilités et y répondent entièrement ou partiellement. Si les femmes migrantes trouvent de l'aide et des réponses par d'autres moyens que les structures et les services offerts par l'Etat, ces ressources seront détaillées. Ensuite, l'étude montrera comment ces vulnérabilités impactent la réintégration et dressera le tableau des inégalités entre les hommes et les femmes sur le sujet. L'étude pourra juger de la pertinence de développer une analyse comparée des profils des migrantes par zone géographique afin d'illustrer la diversité des expériences migratoires féminines et le lien avec les normes sociales locales. Le rapport listera les recommandations à apporter pour prendre en compte les vulnérabilités des femmes migrantes dans les politiques en cours. Ce volet intégrera une réflexion sur la manière dont les acteurs centraux des ministères perçoivent la thématique genre et migration de manière à mieux ancrer les recommandations dans les réalités institutionnelles. Dans la mesure du possible, une attention particulière sera portée aux migrants mineurs non accompagnés (MENA).

Dans le cadre de ce volet de l'étude, une attention particulière sera portée à l'identification, à l'analyse et à la compréhension des dynamiques liées à la TEH, en particulier à l'encontre des femmes et des jeunes filles migrantes (travail forcé, exploitation sexuelle, servitude domestique, mendicité forcée, etc.). Cette problématique transversale devra être systématiquement intégrée dans les différentes phases de l'étude : revue documentaire, enquêtes de terrain, analyse et formulation des recommandations. Ainsi, cette partie de l'étude veillera à une meilleure compréhension des dynamiques de traite dans les parcours migratoires féminins.

Cette étude permettra aux autorités guinéennes de mieux prendre en compte les réalités de ces femmes et de développer une approche du genre dans la politique migratoire. Certains acteurs étatiques ou de la société civile impliqués dans la traite (CNLTTPA, AGUIAS, Sabou Guinée, Caritas, OGLMI, ...) pourront être consultés afin d'enrichir le rapport par leurs connaissances de la problématique.

Une étude sur la question du genre dans les politiques migratoires est en cours d'élaboration dans le cadre du projet CRPM II. Une mise en relation sera faite entre les deux équipes de recherche.

Méthodologie : L'étude s'appuiera sur une méthodologie mixte combinant une revue documentaire, des enquêtes de terrain et des entretiens avec les principales parties prenantes (acteurs de mise en œuvre et bénéficiaires) et des focus groups. Des données qualitatives et quantitatives seront recueillies. Dans chacune des 9 localités, 10 entretiens longs individuels seront réalisés avec des migrants de retour (50% hommes et 50% de femmes) dont 30% avec des migrants rentrés depuis plus de 3 ans et 50% d'entre eux rentrés par leurs propres moyens. Une partie quantitative devra récolter au minimum 400 réponses à des questionnaires proposés à des femmes migrantes de retour. Un appui de la société civile pourra être envisagé pour aider à la collecte de données (OGLMI et Centre Jean-Paul II par exemple).

L'expert devra prendre en compte la méthodologie présentée ci-dessus mais est également invité à faire des suggestions méthodologiques.

4.2. Objectif spécifique 2 : Réaliser une évaluation sur la prise en charge des migrants de retour dans les 9 localités des BAOS (volet 2)

Ce deuxième volet de l'étude portera sur la prise en charge des migrants de retour dans les 9 localités des BAOS (Siguiri, Kankan, Labé, Mamou, Forécariah, Kindia, Koundara, Boké et Conakry). Cette partie évaluera les différentes étapes de prise en charge de l'accueil jusqu'à la réintégration, en passant par l'appui psychosocial, la réinsertion familiale et la formation. Il s'agit donc d'évaluer la qualité des services offerts (en termes de disponibilité, accessibilité, continuité, adaptation aux profils, coordination...) du point de vue des migrants en partant de leurs besoins et de leurs parcours de réintégration.

L'étude concentrera son attention sur les personnes migrantes rentrées avec l'aide d'une institution via un retour volontaire assisté (ex : OIM), un retour d'urgence, un retour forcé (ex : l'Etat Guinéen, Frontex, ...) ou rentrés par leurs propres moyens de manière non assistée. Les analyses qualifieront les prises en charge selon ces catégories et pourront distinguer la prise en charge selon les pays de retour (Afrique de l'Ouest, Afrique du Nord, Golfe, Europe, ...).

L'étude partira de la voix des migrants de retour en s'appuyant sur les témoignages et en les interrogeant sur leur parcours de retour et les différentes prises en charge dont ils ont bénéficié. L'étude partira donc du terrain et du vécu des migrants eux-mêmes. Elle dépassera la simple analyse des politiques mises en place par les différents acteurs institutionnels et les actions mises en place par la société civile. La recherche sera attentive au suivi dans le temps dont les migrants ont ou non bénéficié jusqu'à trois ans). L'étude identifiera les bonnes pratiques, les leçons apprises, les obstacles et les freins. Ces résultats serviront à formuler des recommandations visant à adapter les politiques et les pratiques, optimiser les ressources et améliorer la prise en charge des bénéficiaires tant au niveau des instances nationales que dans les politiques territoriales.

Une cartographie des différents parcours et des différents services reçus selon les typologies des migrants (type de retour, sexe, pays de retour...) sera dressée. Une synergie sera construite avec la collecte de données initiée par Enabel dans le cadre du produit 3 sur la réintégration durable dans le cadre du projet AMIS.

Méthodologie : L'étude s'appuiera sur une méthodologie mixte combinant une revue documentaire, des enquêtes de terrain et des entretiens avec les principales parties prenantes (acteurs de mise en œuvre et bénéficiaires). L'équipe projet mettra à disposition des chercheurs, des documents dont les rapports élaborés dans le cadre des missions de terrain de février-mars, et d'avril-mai 2025 dans les 9 localités de l'intérieur du pays. Ces rapports offriront un premier aperçu de la prise en charge, des lacunes, des difficultés et des défis qui se posent en termes d'accompagnement, de suivi et de « services offerts ». Bien que ces rapports ne soient pas exhaustifs, ils pourront servir de base pour une évaluation plus approfondie et complète de la prise en charge.

Le Bureau d'étude ou le consultant proposera une approche méthodologique adaptée aux besoins de l'étude.

4.3. Objectif spécifique 3 : Elaborer un module de formation pour promouvoir une meilleure intégration du genre dans la PMG et animer cette formation

Sur la base du volet 1 de l'étude menée (OS1), l'équipe de recherche s'attachera à créer un module de formation « Genre et Migration en Guinée » pour dresser un tableau de la situation, pour partager les connaissances en la matière et pour promouvoir et travailler à une meilleure intégration du genre dans la PMG. Cette formation sera destinée tant aux cadres de la DGGE, qu'aux différents acteurs intervenant sur la migration en Guinée (Ministères en charge du Travail, du Plan et du développement, de la promotion féminine, de la jeunesse, de la formation professionnelle, de la sécurité, de la justice, les institutions spécifiques (CNLTPPA, OGM, HCGE...). La formation sera d'une durée de 5 jours, sera accompagnée par un manuel de cours et inclura un atelier de travail de 2 jours visant à travailler à élaborer une stratégie « Migration et Genre » qui sera un document complémentaire et additionnel de la PMG. Cette formation sera faite par l'équipe ayant réalisé l'étude.

5. Approche proposée

Pour les deux volets de l'étude, l'ensemble de la démarche pourrait donc s'articuler autour des étapes ci-après :

5.1. Analyse documentaire

Une analyse de la littérature permettra de préciser les grands enjeux de la mission concernant tant la question du genre que celle de l'évaluation de la prise en charge dans les localités. Elle viendra défricher le travail de terrain et sera réalisée à partir des principaux documents de planification stratégique existant (Politique Générale de l'État, Politique sectorielle, Lettre de politique nationale...), des rapports d'activité et d'évaluation (des politiques mises en œuvre, des acteurs intervenant sur le secteur...), des principaux travaux de capitalisation ou d'études sur le secteur (Étude ICMPD, Étude OIM, Étude IRD...), des documents d'éventuels autres partenaires techniques et financiers intervenant sur des sujets similaires.

5.2. Une mission sur le terrain à la rencontre des principales parties prenantes

La mission de terrain devra mobiliser les principaux acteurs de terrain dans les 9 localités du pays dotées de BAOS (ou dans la moitié de ces localités) afin de les interroger autant sur les questions de genre dans les parcours migratoires que de prise en charge des migrants de retour.

La sélection des acteurs à rencontrer ainsi que les structures précises à visiter se fera en concertation avec l'équipe projet.

Elle devra permettre la réalisation d'une cartographie exhaustive des parcours de prise en charge sur le terrain (et de leur qualité). La recherche de terrain devra surtout interroger les bénéficiaires de ces services pour évaluer leurs expériences de réintégration et tenter de faire ressortir un bilan qualitatif des dispositifs en place. L'étude comprendra une analyse des enjeux globaux du secteur et la situation structurelle et organisationnelle des dispositifs en place comprenant un bilan des dispositifs en termes de forces, faiblesses, opportunités et menaces.

Les entretiens permettront de saisir les principales difficultés, les limites, les forces et les améliorations possibles des dispositifs en place et les suggestions d'évolution. Des temps d'échanges collectifs pourront être également envisagés.

Le projet CRPM II étant en train de mener une étude sur la question du genre en partant des politiques migratoires, les consultants devront également rencontrer l'équipe de recherche.

5.3. Une analyse détaillée

L'analyse fera ressortir les points forts et les points faibles des programmes de prise en charge et les dispositifs étudiés.

Cette analyse pourra se décliner autour des grands axes ci-après :

Volet 'Migration et Genre'

- Une analyse du contexte et des enjeux ;
- Une analyse des causes de départs, des difficultés au retour, à la réintégration, y compris les mécanismes de recrutement et d'exploitation ;
- Une présentation des profils des migrantes et de leurs vulnérabilités, y compris les victimes de traite ;
- Un recueil des récits de femmes, y compris victimes de traite, une analyse des entretiens et des questionnaires ;
- Une cartographie des modalités de retours, des services offerts, des accompagnements spécifiques à ces vulnérabilités ;
- Un tableau des inégalités entre les hommes et les femmes ;
- Des recommandations, des propositions et des pistes d'amélioration pour mieux intégrer le genre dans les politiques migratoires et pour améliorer la protection des femmes migrantes contre la TEH (améliorer leur accès à des services adaptés, et la prise en compte de cette problématique dans les politiques migratoires nationales).

Volet 'Prise en charge des migrants de retour'

- Une analyse des contextes et des enjeux ;
- Une analyse géographique comparative des dispositifs dans chacune des 9 localités ;
- Une cartographie et une schématisation des différents parcours de prise en charge et des différents services reçus selon les typologies des migrants ;
- Une analyse des services offerts, des accompagnements ;
- Une analyse des entretiens et des questionnaires ;
- Une analyse des forces et faiblesses des programmes et des dispositifs de prise en charge (y compris les dispositifs de renforcement de l'autonomisation économique des femmes migrantes) ;
- Des recommandations, des propositions et pistes d'amélioration.

5.4. Un atelier d'échange

Enfin, les résultats de cette étude seront présentés et discutés dans le cadre d'un atelier et serviront de trame pour appuyer :

- La DGGE à identifier et formuler les choix stratégiques prioritaires à retenir pour l'opérationnalisation de l'action publique liée au genre et sa prise en charge dans les localités. Il s'agira donc en partant des résultats des travaux précédents de faire remonter la voix des migrants et des migrantes, d'identifier les enjeux prioritaires du secteur, les différents modes de gouvernance du secteur, les pratiques à retenir dans de futurs plans d'actions ministérielles et dans la révision de la PMG ;
- Le Service Genre et Equité de la DGGE à identifier les voies et moyens pour promouvoir l'accès équitable aux opportunités migratoires.

6. Publics cibles

Les publics cibles sont les personnes migrantes en général, avec une attention particulière pour les personnes de retour, et parmi elles, les femmes et les jeunes. Les destinataires finaux de cette étude sont les acteurs de la migration en Guinée, le MAEIAGE et plus particulièrement les cadres de la DGGE et du Service Genre et Equité ainsi que des acteurs institutionnels et non institutionnels de la migration en Guinée.

7. Méthodologie

L'étude s'appuiera tant sur des méthodes de recherches qualitatives que quantitatives. Les outils qualitatifs, comme les entretiens approfondis avec les personnes de retour, permettront de faire ressortir les causes profondes, les différences de parcours, les vulnérabilités, la prise en charge ... Ces entretiens permettront aussi de comparer de manière fine la situation entre les hommes et les femmes avant, pendant et après le départ et d'ainsi mettre en avant les inégalités de genre.

Les outils quantitatifs permettront d'objectiver certaines réalités régionales ou locales, d'apporter des éclairages chiffrés et de pondérer les situations en reflétant leur poids réel.

8. Livrables

Les livrables suivants sont attendus :

- Un rapport de cadrage comprenant une analyse documentaire, l'approche méthodologique et les outils d'entretiens et d'analyse proposés, le plan de travail détaillé par phase, y compris les entretiens et visites prévus ;
- Une synthèse et un rapport détaillé sur les vulnérabilités des femmes migrantes en Guinée reprenant des recommandations et disposition susceptibles d'être prises pour davantage intégrer la question du genre en Guinée et améliorer les dispositifs existants. Ce rapport reprendra :
 - o Une analyse du contexte et des enjeux ;
 - o Une analyse des causes de départs, des difficultés au retour, à la réintégration, y compris les mécanismes de recrutement et d'exploitation ;
 - o Une présentation des profils des migrantes et de leurs vulnérabilités, y compris les victimes de traite ;
 - o Un recueil des récits de femmes, y compris victimes de traite, une analyse des entretiens et des questionnaires ;

- Une cartographie des modalités de retours, des services offerts, des accompagnements spécifiques à ces vulnérabilités ;
- Un tableau des inégalités entre les hommes et les femmes ;
- Des recommandations, des propositions et des pistes d'amélioration pour mieux intégrer le genre dans les politiques migratoires et pour améliorer la protection des femmes migrantes contre la TEH (améliorer leur accès à des services adaptés, et la prise en compte de cette problématique dans les politiques migratoires nationales).
- Une synthèse et un rapport détaillé de la prise en charge des migrants de retour dans les 9 localités des BAOS, ainsi que des recommandations et dispositions susceptibles d'être prises pour améliorer les dispositifs existants. Ce rapport prendra :
 - Une analyse des contextes et des enjeux ; Une analyse géographique comparative des dispositifs dans chacune des 9 localités ;
 - Une cartographie et schématisation des différents parcours de prise en charge et des différents services reçus selon les typologies des migrants ;
 - Une analyse des services offerts, des accompagnements ;
 - Une analyse des entretiens et des questionnaires ;
 - Une analyse des forces et faiblesses des programmes et des dispositifs de prise en charge (y compris les dispositifs de renforcement de l'autonomisation économique des femmes migrantes) ;
 - Des recommandations, des propositions et pistes d'amélioration.
- Une analyse qui comprendra une partie prospective avec d'éventuels outils et instruments à développer et un plan d'action pour améliorer les dispositifs existants (y compris ceux de prise en charge de la traite).
- L'élaboration et l'animation d'un module de formation (5 jours) sur la question genre & migration promouvant une meilleure intégration du genre dans la PMG.

9. Expertise requise

Le Bureau d'études ou le/la consultant(e) retenu(e) pour la réalisation de cette étude devra s'appuyer sur une équipe pluridisciplinaire comprenant :

- De l'expertise en matière de migrations internationales et développement et en matière de TEH ;
- De l'expertise en sociologie et/ou d'anthropologue spécialisée dans les dynamiques communautaires ;
- De l'expertise en évaluation de politique publique, programme et projet.
- De l'expertise en genre avec une expérience avérée dans l'élaboration de diagnostics et plans d'action.
- Une connaissance approfondie des contextes socio-économiques et politiques de la Guinée et des compétences en rédaction de documents stratégiques et en animation de formations.

10. Durée et calendrier

- **Durée totale** : 20 semaines (du 1^{er} juillet au 30 novembre 2025)
- **Calendrier indicatif** :
 - Semaine 1-3 : Lancement et revue documentaire
 - Semaines 4-10 : Réalisation des enquêtes et consultations
 - Semaine 11-15 : Analyse des données et rédaction du rapport de diagnostic
 - Semaine 16-17 : Élaboration du module
 - Semaine 18 : Validation avec les parties prenantes
 - Semaine 19-20 : Finalisation des livrables
- **Présentation de l'étude** : 15 décembre 2025
- **Formation sur le genre** : 19 au 23 janvier 2026

11. Budget estimatif

Le budget devra couvrir, les honoraires des experts, les frais de déplacement pour les missions de terrain, les ressources nécessaires pour les enquêtes (questionnaires, enquêteurs, collecte de données) ainsi que les différents autres coûts logistiques et administratifs.

Ce budget couvrira également l'élaboration du module de formation Genre & Migration et l'animation de cette formation de 5 jours.

12. Critères d'évaluation des propositions

Les candidatures seront évaluées selon les critères ci-après :

Dossier à évaluer	Critères et détails des critères	Notation
<i>Offre Technique</i>	Profil des experts : études et diplômes, compétences, expériences	20
	Compréhension des TdRs : connaissance du contexte et des thématiques	10
	Qualité - Pertinence de la Méthodologie : démarche méthodologie et outils proposés, cohérence de l'approche, prise en compte des secteurs transversaux, cohérence du chronogramme et de l'approche, ...	40
Total des points de l'Offre technique		70
<i>Offre financière</i>	Cohérence du budget avec la méthodologie proposée et les fonds disponibles	30
Total général (OT + OF)		100

13. Modalités de soumission de l'offre

Le(s) consultant(e)s ou le(s) Bureaux d'études intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre à EF par le canal dédié un dossier comprenant une lettre de soumission (adressée au Directeur pays d'Expertise France Guinée), une offre technique et une offre financière.

- L'offre technique inclura :
 - Une compréhension des TDR ;
 - Une méthodologie méthodologique et les outils de collecte ;
 - Un chronogramme détaillé ;
 - Les CV des experts qui seront mobilisés ;
 - Trois références de bonne exécution de missions similaires réalisées.
- L'offre financière dans un tableau détaillant les honoraires et tous les autres coûts éventuels en TTC.